

# Enquête annuelle de 2019 sur l'utilisation des semences fourragères

**CONFIDENTIEL une fois rempli.**

According to our files your language of preference is French, should you wish to receive this document in English, please call us toll-free at:  
1-800-972-9692 or TTY 1-800-363-7629

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.  
Bien qu'elle soit volontaire, votre participation est importante afin que les renseignements recueillis soient les plus exacts et les plus complets possible.

## Introduction

### But de l'enquête

Cette enquête permet de recueillir des données sur les semences fourragères livrées durant l'année. Les associations commerciales et professionnelles utilisent les données tirées de cette enquête pour mieux évaluer les tendances en matière d'utilisation des semences fourragères et pour faire l'analyse des parts de marché.

Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

### Sécurité des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

**Note :** Nos questionnaires en ligne sont sécurisés, il n'y a aucun risque d'interception des renseignements lorsque vous répondez aux enquêtes en ligne de Statistique Canada.

### Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

**Veillez retourner le questionnaire dans les 10 jours.  
Veillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe  
ou le télécopier à Statistique Canada au 1-888-883-7999.**

S'il vous est impossible de le remplir dans les 10 jours **ou** si vous avez besoin d'aide,  
appelez-nous au **1-800-972-9692** ou **TTY 1-800-363-7629**.

Statistique Canada  
Division des opérations et de l'intégration  
150, promenade Tunney's Pasture  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

**Consultez notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)**

## Instructions de déclaration

- Veuillez écrire en caractères d'imprimerie, à l'encre.
- Consulter le guide de déclaration au [www.statcan.gc.ca/guides-f](http://www.statcan.gc.ca/guides-f) pour obtenir plus de renseignements.

## Renseignements sur l'entreprise ou l'organisation et la personne-ressource

### 1. Vérifier ou indiquer la dénomination sociale et le nom commercial de l'entreprise ou de l'organisation et corrigez-les au besoin.

**Note :** Les modifications apportées à la dénomination sociale doivent être effectuées uniquement dans le but de corriger une erreur d'orthographe ou de typographie.

Dénomination sociale

Nom commercial (s'il y a lieu)

### 2. Vérifier ou indiquer les coordonnées de la personne-ressource de l'entreprise ou de l'organisation désignée pour recevoir ce questionnaire et corrigez-les au besoin.

**Note :** La personne-ressource désignée est la personne qui devrait recevoir ce questionnaire, mais elle n'est pas nécessairement celle qui le remplit.

Prénom

Nom de famille

Titre

Langue de communication préférée

Français

Anglais

Adresse postale (numéro et rue)

Ville

Province, territoire ou état

Code postal ou code de zone

Exemple : A9A 9A9 ou 12345-1234

Pays

Adresse de courriel

Exemple : utilisateur@exemple.gov.ca

Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

Numéro de poste

(s'il y a lieu)

Numéro de télécopieur (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

3. Vérifier ou indiquer le statut opérationnel actuel de l'entreprise ou de l'organisation identifié au moyen de la dénomination sociale et du nom commercial mentionnés ci-dessus.

B00323

1  Opérationnelle → Passez à la question 4

2  N'est pas opérationnelle en ce moment

p. ex. fermeture temporaire ou permanente, changement de propriétaire

Pourquoi cette entreprise ou organisation n'est-elle pas opérationnelle en ce moment?

B00309

2  Exploitation saisonnière → Passez à la question 3a

3  A cessé ses activités → Passez à la question 3b

4  A vendu ses entités opérationnelles → Passez à la question 3c

5  A fusionné avec plusieurs entreprises ou organisations → Passez à la question 3d

6  Temporairement inactive, mais rouvrira → Passez à la question 3e

7  N'est plus opérationnelle pour d'autres raisons → Passez à la question 3f

### 3a. Exploitation saisonnière

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités pour la saison?

Date B00217

AAAA	MM	JJ

Quand cette entreprise ou organisation s'attend-elle à reprendre ses activités?

Date B00218

AAAA	MM	JJ

 → Passez à la question 4

### 3b. A cessé ses activités

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

Date B00211

AAAA	MM	JJ

Pourquoi cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00311

1  Faillite

2  Liquidation

3  Dissolution

4  Autre  
Précisez les autres raisons pour lesquelles les activités ont cessé

B00312

} → Passez à la question 4

### 3c. A vendu ses entités opérationnelles

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle été vendue?

B00212

	AAAA	MM	JJ
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Quelle est la dénomination sociale de l'acheteur?

B00406

→ Passez à la question 4

### 3d. A fusionné avec plusieurs entreprises ou organisations

Quand la fusion de cette entreprise ou organisation a-t-elle eu lieu?

B00213

	AAAA	MM	JJ
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Quelle est la dénomination sociale de l'entreprise ou de l'organisation ainsi créée ou qui demeure?

B00407

Quelles sont les dénominations sociales des autres entreprises ou organisations fusionnées?

B00408

→ Passez à la question 4

### 3e. Temporairement inactive, mais rouvrira

Quand cette entreprise ou organisation est-elle devenue temporairement inactive?

B00214

	AAAA	MM	JJ
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Quand cette entreprise ou organisation prévoit-elle reprendre ses activités?

B00215

	AAAA	MM	JJ
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pourquoi cette entreprise ou organisation est-elle temporairement inactive?

B00313

→ Passez à la question 4

### 3f. N'est plus opérationnelle pour d'autres raisons

Quand cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00216

	AAAA	MM	JJ
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pourquoi cette entreprise ou organisation a-t-elle cessé ses activités?

B00314

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

4. **Vérifier ou indiquer la principale activité actuelle** de l'entreprise ou de l'organisation identifiée au moyen de la dénomination sociale et du nom commercial.

**Note :** La description de l'activité a été attribuée à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

B05002

1  Ceci est l'activité principale actuelle → **Passez à la prochaine section**

2  Ceci **n'est pas** l'activité principale actuelle

Fournir une **description brève mais précise de l'activité principale** de cette entreprise ou organisation  
**p. ex.** fabrication de céréales à déjeuner, magasin de chaussures, développement de logiciels

B05003



5. Est-ce que l'activité principale de cette entreprise ou organisation a déjà été classifiée comme :

B05111

1  Oui

2  Non → **Passez à la prochaine section**

6. Quand le changement d'activité principale a-t-il eu lieu?

Date B00219

AAAA	MM	JJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

## Livraisons de semences fourragères

1. Cette entreprise a-t-elle fait la livraison de **légumineuses**, de **graminées** ou d'**espèces indigènes** à des clients canadiens entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019?

**Note :** Ne déclarez des livraisons que si vous êtes **distributeur/grossiste** de semences fourragères; veuillez déclarer les semences vendues aux établissements de détail, aux fournisseurs agricoles et directement aux agriculteurs.

**Exclure** les livraisons aux :

- autres distributeurs/grossistes canadiens de semences (pour éviter de compter les livraisons des mêmes semences plusieurs fois)
- usines privées ou municipales de nettoyage de semences
- usines de traitement de semences fourragères.

B05319

<sup>1</sup>  Oui → **Passez à la question 2**

<sup>2</sup>  Non → **Passez à la question 10**

## Unité de mesure

2. Quelle unité de mesure sera utilisée dans ce questionnaire pour déclarer les quantités de livraison?

B40311

<sup>1</sup>  Livres

<sup>2</sup>  Kilogrammes

<sup>3</sup>  Tonnes métriques

<sup>4</sup>  Tonnes impériales

## Livraisons en Alberta

3. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée en **Alberta** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 2200 livres

1 tonne impériale = 2000 livres

### Légumineuses

- a. Luzerne .....
- b. Lotier corniculé .....
- c. Trèfle alsike .....
- d. Trèfle rouge — à une coupe .....
- e. Trèfle rouge — à deux coupes .....
- f. Mélilot .....
- g. Trèfle blanc .....

### Quantité de semences commerciales (communes) livrées

E62167\_pd43\_g9\_p\_1

E62167\_pd43\_g9\_p\_2

E62167\_pd43\_g9\_p\_3

E62167\_pd43\_g9\_p\_4

E62167\_pd43\_g9\_p\_5

E62167\_pd43\_g9\_p\_6

E62167\_pd43\_g9\_p\_7

### Quantité de semences contrôlées livrées

E62167\_pd44\_g9\_p\_1

E62167\_pd44\_g9\_p\_2

E62167\_pd44\_g9\_p\_3

E62167\_pd44\_g9\_p\_4

E62167\_pd44\_g9\_p\_5

E62167\_pd44\_g9\_p\_6

E62167\_pd44\_g9\_p\_7

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

**Quantité de semences  
commerciales  
(communes) livrées**

**Quantité de semences  
contrôlées livrées**

h. Fléole des prés .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_8

E62167\_pd44\_g9\_p\_8

E62167\_pd43\_g9\_p\_9

E62167\_pd44\_g9\_p\_9

i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....

B05319\_p159

**Graminées ou espèces indigènes**

j. Brome des prés .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_10

E62167\_pd44\_g9\_p\_10

E62167\_pd43\_g9\_p\_11

E62167\_pd44\_g9\_p\_11

k. Brome inerme .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_12

E62167\_pd44\_g9\_p\_12

l. Fétuque des prés .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_13

E62167\_pd44\_g9\_p\_13

m. Fétuque rouge .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_14

E62167\_pd44\_g9\_p\_14

n. Fétuque élevée .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_15

E62167\_pd44\_g9\_p\_15

o. Dactyle pelotonné .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_16

E62167\_pd44\_g9\_p\_16

p. Alpiste roseau .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_17

E62167\_pd44\_g9\_p\_17

q. Ray-grass annuel .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_18

E62167\_pd44\_g9\_p\_18

r. Ray-grass vivace .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_19

E62167\_pd44\_g9\_p\_19

s. Agropyre à crête .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_20

E62167\_pd44\_g9\_p\_20

t. Agropyre intermédiaire .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_21

E62167\_pd44\_g9\_p\_21

u. Agropyre grêle .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_22

E62167\_pd44\_g9\_p\_22

v. Autres variétés d'agropyre .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_23

E62167\_pd44\_g9\_p\_23

w. Élyme .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_24

E62167\_pd44\_g9\_p\_24

x. Autres espèces fourragères vivaces .....

E62167\_pd43\_g9\_p\_25

E62167\_pd44\_g9\_p\_25

y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes : .....

B05319\_p176

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

## Livraisons aux provinces de l'Atlantique

4. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée aux **provinces de l'Atlantique** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 2200 livres

1 tonne impériale = 2000 livres

**Légumineuses**

a. Luzerne .....

b. Lotier corniculé .....

c. Trèfle alsike .....

d. Trèfle rouge — à une coupe .....

e. Trèfle rouge — à deux coupes .....

f. Mélilot .....

g. Trèfle blanc .....

h. Fléole des prés .....

i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....

B05319\_p159

**Graminées ou espèces indigènes**

j. Brome des prés .....

k. Brome inerme .....

l. Fétuque des prés .....

m. Fétuque rouge .....

n. Fétuque élevée .....

o. Dactyle pelotonné .....

p. Alpiste roseau .....

**Quantité de semences commerciales (communes) livrées**

**Quantité de semences contrôlées livrées**

E62167\_pd43\_g15\_p\_1

E62167\_pd44\_g15\_p\_1

E62167\_pd43\_g15\_p\_2

E62167\_pd44\_g15\_p\_2

E62167\_pd43\_g15\_p\_3

E62167\_pd44\_g15\_p\_3

E62167\_pd43\_g15\_p\_4

E62167\_pd44\_g15\_p\_4

E62167\_pd43\_g15\_p\_5

E62167\_pd44\_g15\_p\_5

E62167\_pd43\_g15\_p\_6

E62167\_pd44\_g15\_p\_6

E62167\_pd43\_g15\_p\_7

E62167\_pd44\_g15\_p\_7

E62167\_pd43\_g15\_p\_8

E62167\_pd44\_g15\_p\_8

E62167\_pd43\_g15\_p\_9

E62167\_pd44\_g15\_p\_9

E62167\_pd43\_g15\_p\_10

E62167\_pd44\_g15\_p\_10

E62167\_pd43\_g15\_p\_11

E62167\_pd44\_g15\_p\_11

E62167\_pd43\_g15\_p\_12

E62167\_pd44\_g15\_p\_12

E62167\_pd43\_g15\_p\_13

E62167\_pd44\_g15\_p\_13

E62167\_pd43\_g15\_p\_14

E62167\_pd44\_g15\_p\_14

E62167\_pd43\_g15\_p\_15

E62167\_pd44\_g15\_p\_15

E62167\_pd43\_g15\_p\_16

E62167\_pd44\_g15\_p\_16

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
q. Ray-grass annuel .....	E62167_pd43_g15_p_17 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_17 <input type="text"/>
r. Ray-grass vivace .....	E62167_pd43_g15_p_18 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_18 <input type="text"/>
s. Agropyre à crête .....	E62167_pd43_g15_p_19 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_19 <input type="text"/>
t. Agropyre intermédiaire .....	E62167_pd43_g15_p_20 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_20 <input type="text"/>
u. Agropyre grêle .....	E62167_pd43_g15_p_21 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_21 <input type="text"/>
v. Autres variétés d'agropyre .....	E62167_pd43_g15_p_22 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_22 <input type="text"/>
w. Élyme .....	E62167_pd43_g15_p_23 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_23 <input type="text"/>
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	E62167_pd43_g15_p_24 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_24 <input type="text"/>
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes : .....	E62167_pd43_g15_p_25 <input type="text"/>	E62167_pd44_g15_p_25 <input type="text"/>
B05319_p176 <input type="text"/>		

### Livraisons en Colombie-Britannique

5. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée en **Colombie-Britannique** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

- 1 kilogramme = 2,2 livres
- 1 tonne métrique = 2200 livres
- 1 tonne impériale = 2000 livres

**Légumineuses**

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
a. Luzerne .....	E62167_pd43_g10_p_1 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_1 <input type="text"/>
b. Lotier corniculé .....	E62167_pd43_g10_p_2 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_2 <input type="text"/>
c. Trèfle alsike .....	E62167_pd43_g10_p_3 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_3 <input type="text"/>
d. Trèfle rouge — à une coupe .....	E62167_pd43_g10_p_4 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_4 <input type="text"/>
e. Trèfle rouge — à deux coupes .....	E62167_pd43_g10_p_5 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_5 <input type="text"/>
f. Mélilot .....	E62167_pd43_g10_p_6 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_6 <input type="text"/>

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
g. Trèfle blanc .....	E62167_pd43_g10_p_7 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_7 <input type="text"/>
h. Fléole des prés .....	E62167_pd43_g10_p_8 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_8 <input type="text"/>
i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....	E62167_pd43_g10_p_9 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_9 <input type="text"/>
B05319_p159 <input type="text"/>		
<b>Graminées ou espèces indigènes</b>	E62167_pd43_g10_p_10	E62167_pd44_g10_p_10
j. Brome des prés .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
k. Brome inerme .....	E62167_pd43_g10_p_11 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_11 <input type="text"/>
l. Fétuque des prés .....	E62167_pd43_g10_p_12 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_12 <input type="text"/>
m. Fétuque rouge .....	E62167_pd43_g10_p_13 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_13 <input type="text"/>
n. Fétuque élevée .....	E62167_pd43_g10_p_14 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_14 <input type="text"/>
o. Dactyle pelotonné .....	E62167_pd43_g10_p_15 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_15 <input type="text"/>
p. Alpiste roseau .....	E62167_pd43_g10_p_16 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_16 <input type="text"/>
q. Ray-grass annuel .....	E62167_pd43_g10_p_17 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_17 <input type="text"/>
r. Ray-grass vivace .....	E62167_pd43_g10_p_18 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_18 <input type="text"/>
s. Agropyre à crête .....	E62167_pd43_g10_p_19 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_19 <input type="text"/>
t. Agropyre intermédiaire .....	E62167_pd43_g10_p_20 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_20 <input type="text"/>
u. Agropyre grêle .....	E62167_pd43_g10_p_21 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_21 <input type="text"/>
v. Autres variétés d'agropyre .....	E62167_pd43_g10_p_22 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_22 <input type="text"/>
w. Élyme .....	E62167_pd43_g10_p_23 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_23 <input type="text"/>
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	E62167_pd43_g10_p_24 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_24 <input type="text"/>
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes: .....	E62167_pd43_g10_p_25 <input type="text"/>	E62167_pd44_g10_p_25 <input type="text"/>
B05319_p176 <input type="text"/>		

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

## Livraisons au Manitoba

6. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée au **Manitoba** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 2200 livres

1 tonne impériale = 2000 livres

### Légumineuses

a. Luzerne .....

b. Lotier corniculé .....

c. Trèfle alsike .....

d. Trèfle rouge — à une coupe .....

e. Trèfle rouge — à deux coupes .....

f. Mélilot .....

g. Trèfle blanc .....

h. Fléole des prés .....

i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....

B05319\_p159

### Graminées ou espèces indigènes

j. Brome des prés .....

k. Brome inerme .....

l. Fétuque des prés .....

m. Fétuque rouge .....

n. Fétuque élevée .....

o. Dactyle pelotonné .....

p. Alpiste roseau .....

### Quantité de semences commerciales (communes) livrées

### Quantité de semences contrôlées livrées

E62167\_pd43\_g7\_p\_1

E62167\_pd44\_g7\_p\_1

E62167\_pd43\_g7\_p\_2

E62167\_pd44\_g7\_p\_2

E62167\_pd43\_g7\_p\_3

E62167\_pd44\_g7\_p\_3

E62167\_pd43\_g7\_p\_4

E62167\_pd44\_g7\_p\_4

E62167\_pd43\_g7\_p\_5

E62167\_pd44\_g7\_p\_5

E62167\_pd43\_g7\_p\_6

E62167\_pd44\_g7\_p\_6

E62167\_pd43\_g7\_p\_7

E62167\_pd44\_g7\_p\_7

E62167\_pd43\_g7\_p\_8

E62167\_pd44\_g7\_p\_8

E62167\_pd43\_g7\_p\_9

E62167\_pd44\_g7\_p\_9

E62167\_pd43\_g7\_p\_10

E62167\_pd44\_g7\_p\_10

E62167\_pd43\_g7\_p\_11

E62167\_pd44\_g7\_p\_11

E62167\_pd43\_g7\_p\_12

E62167\_pd44\_g7\_p\_12

E62167\_pd43\_g7\_p\_13

E62167\_pd44\_g7\_p\_13

E62167\_pd43\_g7\_p\_14

E62167\_pd44\_g7\_p\_14

E62167\_pd43\_g7\_p\_15

E62167\_pd44\_g7\_p\_15

E62167\_pd43\_g7\_p\_16

E62167\_pd44\_g7\_p\_16

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
q. Ray-grass annuel .....	E62167_pd43_g7_p_17 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_17 <input type="text"/>
r. Ray-grass vivace .....	E62167_pd43_g7_p_18 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_18 <input type="text"/>
s. Agropyre à crête .....	E62167_pd43_g7_p_19 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_19 <input type="text"/>
t. Agropyre intermédiaire .....	E62167_pd43_g7_p_20 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_20 <input type="text"/>
u. Agropyre grêle .....	E62167_pd43_g7_p_21 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_21 <input type="text"/>
v. Autres variétés d'agropyre .....	E62167_pd43_g7_p_22 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_22 <input type="text"/>
w. Élyme .....	E62167_pd43_g7_p_23 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_23 <input type="text"/>
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	E62167_pd43_g7_p_24 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_24 <input type="text"/>
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes : .....	E62167_pd43_g7_p_25 <input type="text"/>	E62167_pd44_g7_p_25 <input type="text"/>
B05319_p176 <input type="text"/>		

### Livraisons en Ontario

7. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée en **Ontario** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

- 1 kilogramme = 2,2 livres
- 1 tonne métrique = 2200 livres
- 1 tonne impériale = 2000 livres

**Légumineuses**

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
a. Luzerne .....	E62167_pd43_g6_p_1 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_1 <input type="text"/>
b. Lotier corniculé .....	E62167_pd43_g6_p_2 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_2 <input type="text"/>
c. Trèfle alsike .....	E62167_pd43_g6_p_3 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_3 <input type="text"/>
d. Trèfle rouge — à une coupe .....	E62167_pd43_g6_p_4 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_4 <input type="text"/>
e. Trèfle rouge — à deux coupes .....	E62167_pd43_g6_p_5 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_5 <input type="text"/>
f. Mélilot .....	E62167_pd43_g6_p_6 <input type="text"/>	E62167_pd44_g6_p_6 <input type="text"/>

**Quantité de semences  
commerciales  
(communes) livrées**

**Quantité de semences  
contrôlées livrées**

g. Trèfle blanc .....	E62167_pd43_g6_p_7	E62167_pd44_g6_p_7
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_8	E62167_pd44_g6_p_8
h. Fléole des prés .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_9	E62167_pd44_g6_p_9
i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B05319_p159	<input type="text"/>	

**Graminées ou espèces indigènes**

j. Brome des prés .....	E62167_pd43_g6_p_10	E62167_pd44_g6_p_10
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_11	E62167_pd44_g6_p_11
k. Brome inerme .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_12	E62167_pd44_g6_p_12
l. Fétuque des prés .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_13	E62167_pd44_g6_p_13
m. Fétuque rouge .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_14	E62167_pd44_g6_p_14
n. Fétuque élevée .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_15	E62167_pd44_g6_p_15
o. Dactyle pelotonné .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_16	E62167_pd44_g6_p_16
p. Alpiste roseau .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_17	E62167_pd44_g6_p_17
q. Ray-grass annuel .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_18	E62167_pd44_g6_p_18
r. Ray-grass vivace .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_19	E62167_pd44_g6_p_19
s. Agropyre à crête .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_20	E62167_pd44_g6_p_20
t. Agropyre intermédiaire .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_21	E62167_pd44_g6_p_21
u. Agropyre grêle .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_22	E62167_pd44_g6_p_22
v. Autres variétés d'agropyre .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_23	E62167_pd44_g6_p_23
w. Élyme .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_24	E62167_pd44_g6_p_24
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	E62167_pd43_g6_p_25	E62167_pd44_g6_p_25
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes: .....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B05319_p176	<input type="text"/>	

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

## Livraisons au Québec

8. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée au **Québec** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 2200 livres

1 tonne impériale = 2000 livres

### Légumineuses

- a. Luzerne .....
- b. Lotier corniculé .....
- c. Trèfle alsike .....
- d. Trèfle rouge — à une coupe .....
- e. Trèfle rouge — à deux coupes .....
- f. Mélilot .....
- g. Trèfle blanc .....
- h. Fléole des prés .....
- i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....

B05319\_p159

### Quantité de semences commerciales (communes) livrées

### Quantité de semences contrôlées livrées

E62167\_pd43\_g5\_p\_1

E62167\_pd44\_g5\_p\_1

E62167\_pd43\_g5\_p\_2

E62167\_pd44\_g5\_p\_2

E62167\_pd43\_g5\_p\_3

E62167\_pd44\_g5\_p\_3

E62167\_pd43\_g5\_p\_4

E62167\_pd44\_g5\_p\_4

E62167\_pd43\_g5\_p\_5

E62167\_pd44\_g5\_p\_5

E62167\_pd43\_g5\_p\_6

E62167\_pd44\_g5\_p\_6

E62167\_pd43\_g5\_p\_7

E62167\_pd44\_g5\_p\_7

E62167\_pd43\_g5\_p\_8

E62167\_pd44\_g5\_p\_8

E62167\_pd43\_g5\_p\_9

E62167\_pd44\_g5\_p\_9

### Graminées ou espèces indigènes

- j. Brome des prés .....
- k. Brome inerme .....
- l. Fétuque des prés .....
- m. Fétuque rouge .....
- n. Fétuque élevée .....
- o. Dactyle pelotonné .....
- p. Alpiste roseau .....

E62167\_pd43\_g5\_p\_10

E62167\_pd44\_g5\_p\_10

E62167\_pd43\_g5\_p\_11

E62167\_pd44\_g5\_p\_11

E62167\_pd43\_g5\_p\_12

E62167\_pd44\_g5\_p\_12

E62167\_pd43\_g5\_p\_13

E62167\_pd44\_g5\_p\_13

E62167\_pd43\_g5\_p\_14

E62167\_pd44\_g5\_p\_14

E62167\_pd43\_g5\_p\_15

E62167\_pd44\_g5\_p\_15

E62167\_pd43\_g5\_p\_16

E62167\_pd44\_g5\_p\_16

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
q. Ray-grass annuel .....	E62167_pd43_g5_p_17 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_17 <input type="text"/>
r. Ray-grass vivace .....	E62167_pd43_g5_p_18 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_18 <input type="text"/>
s. Agropyre à crête .....	E62167_pd43_g5_p_19 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_19 <input type="text"/>
t. Agropyre intermédiaire .....	E62167_pd43_g5_p_20 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_20 <input type="text"/>
u. Agropyre grêle .....	E62167_pd43_g5_p_21 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_21 <input type="text"/>
v. Autres variétés d'agropyre .....	E62167_pd43_g5_p_22 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_22 <input type="text"/>
w. Élyme .....	E62167_pd43_g5_p_23 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_23 <input type="text"/>
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	E62167_pd43_g5_p_24 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_24 <input type="text"/>
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes : .....	E62167_pd43_g5_p_25 <input type="text"/>	E62167_pd44_g5_p_25 <input type="text"/>

B05319\_p176

### Livraisons en Saskatchewan

9. Pour les semences fourragères suivantes, quelle était la quantité de **semences commerciales (communes)** ou de **variétés contrôlées** livrée en **Saskatchewan** pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019?

**Definitions :**

**Semences commerciales (communes)** fait référence à une variété de semences non-contrôlées dont l'origine ou la pureté est incertaine.

**Variétés contrôlées** sont produites en grande culture et respectent les normes de pureté des variétés. Elles peuvent être retracées jusqu'aux phytogénéticiens (reproducteurs des plantes).

**Exemples de conversion :**

- 1 kilogramme = 2,2 livres
- 1 tonne métrique = 2200 livres
- 1 tonne impériale = 2000 livres

**Légumineuses**

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
a. Luzerne .....	E62167_pd43_g8_p_1 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_1 <input type="text"/>
b. Lotier corniculé .....	E62167_pd43_g8_p_2 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_2 <input type="text"/>
c. Trèfle alsike .....	E62167_pd43_g8_p_3 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_3 <input type="text"/>
d. Trèfle rouge — à une coupe .....	E62167_pd43_g8_p_4 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_4 <input type="text"/>
e. Trèfle rouge — à deux coupes .....	E62167_pd43_g8_p_5 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_5 <input type="text"/>
f. Mélilot .....	E62167_pd43_g8_p_6 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_6 <input type="text"/>

	Quantité de semences commerciales (communes) livrées	Quantité de semences contrôlées livrées
g. Trèfle blanc .....	E62167_pd43_g8_p_7 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_7 <input type="text"/>
h. Fléole des prés .....	E62167_pd43_g8_p_8 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_8 <input type="text"/>
i. Autre — préciser les autres types de légumineuses: .....	E62167_pd43_g8_p_9 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_9 <input type="text"/>
B05319_p159 <input type="text"/>		
<b>Graminées ou espèces indigènes</b>		
j. Brome des prés .....	E62167_pd43_g8_p_10 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_10 <input type="text"/>
k. Brome inerme .....	E62167_pd43_g8_p_11 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_11 <input type="text"/>
l. Fétuque des prés .....	E62167_pd43_g8_p_12 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_12 <input type="text"/>
m. Fétuque rouge .....	E62167_pd43_g8_p_13 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_13 <input type="text"/>
n. Fétuque élevée .....	E62167_pd43_g8_p_14 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_14 <input type="text"/>
o. Dactyle pelotonné .....	E62167_pd43_g8_p_15 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_15 <input type="text"/>
p. Alpiste roseau .....	E62167_pd43_g8_p_16 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_16 <input type="text"/>
q. Ray-grass annuel .....	E62167_pd43_g8_p_17 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_17 <input type="text"/>
r. Ray-grass vivace .....	E62167_pd43_g8_p_18 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_18 <input type="text"/>
s. Agropyre à crête .....	E62167_pd43_g8_p_19 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_19 <input type="text"/>
t. Agropyre intermédiaire .....	E62167_pd43_g8_p_20 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_20 <input type="text"/>
u. Agropyre grêle .....	E62167_pd43_g8_p_21 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_21 <input type="text"/>
v. Autres variétés d'agropyre .....	E62167_pd43_g8_p_22 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_22 <input type="text"/>
w. Élyme .....	E62167_pd43_g8_p_23 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_23 <input type="text"/>
x. Autres espèces fourragères vivaces .....	E62167_pd43_g8_p_24 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_24 <input type="text"/>
y. Autre — préciser les autres types de graminées ou d'espèces indigènes : .....	E62167_pd43_g8_p_25 <input type="text"/>	E62167_pd44_g8_p_25 <input type="text"/>
B05319_p176 <input type="text"/>		

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

## Changements ou événements

18. Indiquez tout changement ou tout événement ayant eu une incidence sur les valeurs déclarées pour cette entreprise ou organisation par rapport à la dernière période de référence.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

B00302\_t3

Variations des prix des biens et services vendus

B00302\_t6

Variation du prix de la main-d'œuvre ou des matières premières

B00302\_t7

Désastre naturel

B00302\_t10

Vente d'unités commerciales

B00302\_t11

Expansion

B00302\_t15

Autres changements ou événements — précisez :

B00302\_t16

**OU**

B00302\_t17

Aucun changement ou événement

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER



## Renseignements généraux

### Confidentialité

#### **Vos réponses sont confidentielles.**

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui permettrait de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins d'avoir obtenu son consentement ou d'en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

### Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer la qualité des données tirées de cette enquête et réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements recueillis avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTEUR

**Merci d'avoir rempli ce questionnaire.  
Veuillez garder une copie pour vos dossiers.  
Consultez notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)**